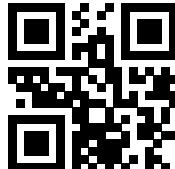


Ecrit par Echo du Mardi le 21 février 2025

# BELLESTIT



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 25 février 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 21 février 2025 sous réserves d'incidents**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avignon du 18/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme : Société par actions simplifiée**

**Dénomination : BELLESTIT**

**Siège : 50 rue Balance, 84000 AVIGNON**

**Durée :** quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital :** 2 000 euros

**Objet :** Vente de produits d'épicerie fine, vins, alcool et spiritueux, Vente de tissus d'ameublement Vente de vêtements Vente de cosmétiques Vente de vaisselle et poterie Vente de livres et cartes postales Ainsi que tout objet ayant un rapport avec les traditions provençales

**Exercice du droit de vote :** Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrement :** Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément



Ecrit par Echo du Mardi le 21 février 2025

de la collectivité des associés.

**Président :** la société ML FINANCES, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 770 euros, dont le siège social est 1 rue du Puits de la Reille Résidence le Viguer, 84000 AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 893 575 506 RCS AVIGNON, représentée par Monsieur Maxime LALAU, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente